

Conditions générales de vente relatives à la souscription en ligne

Mise à jour le 10.05.2010.

Les présentes conditions générales de vente régissent l'ensemble des relations relatives à la souscription en ligne entre la société CARMA, entreprise régie par le Code des assurances, Société anonyme au capital de 23 270 000 euros, immatriculée au R.C.S d'Evry sous le numéro B 330 598 616, dont le siège social se situe 6 rue du Marquis de Raies, 91008 EVRY Cedex –, et ses clients.

Numéro de Tel. service clients : 0 826 826 815 (0.15€ TTC la minute à partir d'un poste fixe)

Préalablement à toute souscription du contrat ASSURANCE SCOLAIRE CARREFOUR, le preneur d'assurance ci-après dénommé le « Client » reconnaît avoir pris connaissance des présentes Conditions Générales de Vente relatives à la souscription en ligne et déclare expressément les accepter dès lors qu'il clique sur le bouton " **Je souscris le Contrat Assurance Scolaire Carrefour et j'accepte les Conditions Générales de Ventes relatives à la souscription en ligne et les Conditions Générales spécifiques au Contrat ASSURANCE SCOLAIRE CARREFOUR** ".

1. OBJET

Les Conditions Générales de Vente relatives à la souscription en ligne visent à décrire les modalités de la souscription à distance du contrat ASSURANCE SCOLAIRE CARREFOUR. Elles expriment avec les Conditions Générales spécifiques au Contrat ASSURANCE SCOLAIRE CARREFOUR l'intégralité des obligations et des droits des Parties. Le Client dispose de la faculté de les sauvegarder et/ou de les imprimer.

2. GENERALITES

2.1 Pleine capacité juridique du Client:

Est Client, au titre des présentes Conditions Générales de Vente, toute personne physique ayant la capacité de contracter au sens de l'article 1123 du Code civil, qui réside en France Métropolitaine (Corse comprise, hors Monaco) et qui souscrit un contrat ASSURANCE SCOLAIRE CARREFOUR sur le Service de souscription en ligne.

En validant sa souscription, le Client reconnaît avoir la pleine capacité juridique pour s'engager au titre des Conditions Générales de Vente relatives à la souscription en ligne et au titre des Conditions Générales spécifiques au Contrat ASSURANCE SCOLAIRE CARREFOUR.

2.2 Création d'un Espace personnel:

Lors de la validation par le Client de la première page de la demande de souscription au contrat ASSURANCE SCOLAIRE CARREFOUR et afin de personnaliser son environnement, un Espace Personnel Assurance Scolaire sera automatiquement créé.

Le Client recevra alors un identifiant et un mot de passe modifiable et personnalisable à son adresse électronique lui confirmant ainsi la création de son Espace Personnel Assurance Scolaire. En cas de perte du mot de passe, le Client peut cliquer sur la rubrique " J'ai perdu mon mot de passe ".

Ce mot de passe ne sert en aucun cas à effectuer un quelconque paiement.

Ce mot de passe, strictement confidentiel sera demandé au Client à chaque fois qu'il souhaitera se connecter sur son Espace personnel Assurance Scolaire. Le Client est seul responsable de son utilisation.

L'Espace personnel Assurance Scolaire offre notamment au Client la possibilité de :

- visualiser ses contrats et imprimer ses attestations ;
- mettre à jour ses informations personnelles ;
- ajouter des enfants à assurer ou modifier son adhésion ;
- disposer d'un lexique et d'informations pratiques.

A tout moment, le Client peut, s'il le souhaite, supprimer son Espace personnel en cliquant sur la rubrique ' supprimer mon Espace Personnel Assurance Scolaire '.

2.3 Champs d'application, opposabilité et durée des Conditions Générales de Vente relatives à la souscription en ligne:

Le Client reconnaît avoir pris connaissance des Conditions Générales de Vente relatives à la souscription en ligne du contrat ASSURANCE SCOLAIRE CARREFOUR et déclare expressément les accepter. Cette acceptation sera donnée au moment de la validation de la souscription dès lors que le Client a coché la case " **Je souscris le Contrat Assurance Scolaire Carrefour et j'accepte les Conditions Générales de Ventes relatives à la souscription en ligne et les Conditions Générales spécifiques au Contrat ASSURANCE SCOLAIRE CARREFOUR** ".

En ce sens, le Client accepte sans réserve l'intégralité des stipulations prévues dans lesdites Conditions, à l'exclusion de toutes autres.

Les Conditions Générales de Vente relatives à la souscription en ligne sont celles en vigueur sur le Service de souscription en ligne à la date de la validation de l'adhésion par le Client.

Les Conditions Générales de Vente relatives à la souscription en ligne sont valables pendant toute la durée du contrat ASSURANCE SCOLAIRE CARREFOUR telle que définie au sein des Conditions Particulières remises lors de la souscription.

Le fait que CARMA ne se prévale pas à un moment donné de l'une quelconque des clauses des Conditions Générales de Vente relatives à la souscription en ligne, ne peut être interprété comme valant renonciation à se prévaloir ultérieurement de l'une quelconque desdites Clauses.

2.5 Modification des Conditions Générales de Vente relatives à la souscription en ligne :

CARMA se réserve la possibilité d'adapter ou de modifier à tout moment les Conditions Générales de Vente relatives à la souscription en ligne. En cas de modification, il sera appliqué à chaque nouvelle adhésion les Conditions Générales de Vente en vigueur au jour de l'adhésion. Aussi, le Client est invité à venir les consulter régulièrement afin de se tenir informé des évolutions les plus récentes.

3. CARACTERISTIQUES DU CONTRAT 'ASSURANCE SCOLAIRE CARREFOUR'

Le contrat ASSURANCE SCOLAIRE CARREFOUR est un contrat d'assurance proposé par CARMA, entreprise régie par le Code des assurances.

Il est composé :

- Pour le contrat Groupe n° **998999999047** : des Conditions Générales, des Conditions Particulières et de la Convention Spéciale ;
- Pour les contrats Individuels : des Conditions Générales et des Conditions Particulières ;

que le Client déclare accepter dès lors qu'il a coché la case " **Je souscris le Contrat Assurance Scolaire Carrefour et j'accepte les Conditions Générales de Ventes relatives à la souscription en ligne et les Conditions Générales spécifiques au Contrat ASSURANCE SCOLAIRE CARREFOUR** ".

Lorsque le contrat est conclu à distance, le Client dispose de la faculté de renoncer au contrat ASSURANCE SCOLAIRE CARREFOUR dans les 14 jours qui suivent la conclusion du contrat à distance. Dans ce cas, il lui suffit d'envoyer une Lettre Recommandée avec Accusé de Réception, ou d'utiliser la messagerie figurant dans son Espace Personnel Assurance Scolaire, selon le modèle suivant :

"Je soussigné, Nom Prénom, demeurant à _____, demande à renoncer à mon contrat Assurance Scolaire Carrefour."

L'adresse d'envoi en cas de renonciation par courrier est : Assurance Scolaire Carrefour – Service de gestion– 300 RN6 – le Bois des Côtes – BP 40050 – 69578 LIMONEST Cedex

En cas de renonciation, CARMA rembourse au Client la cotisation ou fraction de cotisation perçue au titre de ce contrat. Le remboursement s'effectue au plus tard dans les 30 jours qui suivent la notification de la renonciation.

4. DEMANDE DE SOUSCRIPTION ET COTISATION

4.1. Validation de la souscription

Le Client effectue sa demande de souscription conformément aux indications figurant sur le Service de souscription en ligne. Pour ce faire, il doit, au préalable, renseigner l'ensemble des informations personnelles dont les champs comportent un astérisque (*). Ces informations sont obligatoires pour réaliser la souscription en ligne.

Le Client s'engage à fournir des informations véritables et sincères et à informer CARMA de tout changement les concernant.

Un récapitulatif des informations fournies est présenté au Client et un courrier électronique, comprenant notamment l'attestation scolaire lui est envoyé, confirmant ainsi la création de son Espace personnel Assurance Scolaire et la mise à disposition, dans cet Espace Personnel, des Conditions Particulières de son contrat et de l'attestation scolaire.

CARMA ne saurait être tenue pour responsable d'éventuelles erreurs de saisie et des conséquences qui en découleraient.

La demande de souscription fait l'objet d'un récapitulatif qui reprend tous les éléments nécessaires pour l'enregistrement du contrat ASSURANCE SCOLAIRE CARREFOUR. Le Client la valide ensuite en cliquant sur l'icône " Je confirme ". Toute demande de souscription « non confirmée » ne pourra être honorée.

CARMA recommande au Client de conserver une trace des données relatives à la souscription de son contrat ASSURANCE SCOLAIRE CARREFOUR sur support papier ou sur un support informatique durable.

4.2. Cotisation

La cotisation annuelle du contrat ASSURANCE SCOLAIRE CARREFOUR est de 15 euros par enfant assuré, taxes sur les Conventions d'assurance comprises (TCA).

La cotisation est payable lors de la validation de la demande de souscription, par prélèvement bancaire.

Du 1^{er} juin 2010 au 30 septembre 2010, pour tout titulaire de la Carte de Fidélité Carrefour ayant adhéré pendant cette période au contrat Groupe n° 99899999047, la cotisation d'assurance est portée à 0 €. Aucun prélèvement ne sera donc effectué.

Il est expressément précisé que seuls les adhérents au Programme de Fidélité Carrefour (titulaires d'une Carte de Fidélité Carrefour ou d'une Carte PASS rattachée au Programme de Fidélité Carrefour) sont susceptibles, pendant la période de l'opération, de bénéficier de cette offre. Les adhérents autorisent toutes les vérifications concernant leur identité et leur domicile. S'il s'avère que les coordonnées du Client ne correspondent pas à celles du Programme de Fidélité dont le numéro de Carte a été communiqué, CARMA procédera au recouvrement de la cotisation de 15 euros taxes comprises par enfant assuré.

5. PAIEMENT

5.1. Description du moyen de paiement

La cotisation d'assurance sera réglée par prélèvement bancaire.

A l'occasion de sa demande de souscription, le Client saisit les coordonnées bancaires du compte sur lequel il souhaite être prélevé de sa cotisation d'assurance. A ce titre, il doit renseigner les champs obligatoires suivants : Code Banque / Code guichet / Numéro de compte / Clé RIB.

5.2 Défaut de paiement

A défaut de paiement de la cotisation d'assurance, le contrat ASSURANCE SCOLAIRE CARREFOUR pourra être résilié conformément aux dispositions de l'article L.113-3 du Code des assurances.

6. RELATION CLIENT

Pour toute question, information ou réclamation, le Service Clients de CARMA est à la disposition du Client :

- par téléphone au 32 35 dites « Assurance scolaire » (0.15€ TTC/min depuis un poste fixe) du lundi au vendredi de 9H00 à 19H00, et le samedi de 9H00 à 13H00.
- Par courrier électronique via la messagerie de son Espace personnel.
- Par courrier à l'adresse suivante: ASSURANCE SCOLAIRE CARREFOUR– Service de gestion– 300 RN6 – Le Bois des Côtes – BP 40050 – 69578 LIMONEST Cedex.

7. PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES

7.1. Déclaration CNIL

Conformément aux dispositions de la Loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, CARMA a procédé à la déclaration de son fichier comprenant des données personnelles auprès de la Commission Nationale Informatique et Libertés (CNIL). En vertu de cette loi, le Client bénéficie d'un droit d'accès, de rectification ou d'opposition sur les données nominatives collectées qui le concerne. Ces droits peuvent être exercés à partir de la messagerie de votre Espace personnel ou par courrier adressé à CARMA, à l'adresse suivante : Service Consommateurs – Case Postale 8004 - 91008 Evry Cedex.

7.2. Utilisation des données personnelles

En utilisant le Service de souscription en ligne le Client consent à l'utilisation par CARMA des données personnelles le concernant et qu'il a communiqué, ou qui sont collectées via le fonctionnement du Service de souscription en ligne. Les données mentionnées par un astérisque figurant sur les formulaires présents sur le site sont obligatoires. Ces données sont nécessaires pour que CARMA puisse traiter les demandes d'assurance. Ces données permettront à CARMA de mieux vous connaître et de vous adresser des offres plus adaptées.

Le Client peut, selon la ou les options choisie(s), accepter que CARMA puisse (i) lui adresser des informations et offres promotionnelles relatives à ses services, (ii) transmettre ses données à d'autres sociétés du groupe Carrefour ou à des partenaires à des fins d'études et de prospections commerciales.

L'utilisation de ces données par ces tiers s'effectuera suivant leurs propres conditions d'utilisation dont il appartient au Client de prendre connaissance. CARMA ne saurait être responsable de l'utilisation par ces tiers des données ainsi transmises en fonction des habilitations du Client.

A tout moment le Client peut modifier les habilitations qu'il a communiqué à partir de la rubrique " Vos messages " dans son Espace personnel Assurance Scolaire.

8. PROPRIETE INTELLECTUELLE

Toute détérioration, ainsi que, en l'absence d'autorisation, toute reproduction, téléchargement, copie, modification, utilisation commerciale, totale ou partielle, des différents éléments du Service de souscription en ligne (notamment les contenus éditoriaux et les photos) sont interdits et expose son ou ses auteurs à des poursuites. Les Conditions Générales de Vente relatives à la souscription en ligne n'autorisent en aucun cas la reproduction, la modification ou l'utilisation commerciale des différents éléments du Service de souscription en ligne.

9. RESPONSABILITE

9.1 Fonctionnement et utilisation du Service de souscription en ligne

CARMA n'est tenue que d'une obligation de moyens en ce qui concerne le fonctionnement et la continuité du Service de souscription en ligne.

CARMA ne pourra en aucun cas être tenue responsable :

- des vitesses d'accès au Service de souscription en ligne depuis d'autres sites Internet, des vitesses d'ouverture et de consultation des pages du Service de souscription en ligne, de ralentissements externes, de la suspension ou de l'inaccessibilité du service, de l'utilisation frauduleuse par des tiers de toutes les informations mises à disposition sur le Service de souscription en ligne.
- pour des faits dus à un cas de force majeure telle que définie à l'article 10, des pannes et des problèmes d'ordre technique concernant le matériel, des programmes, des logiciels de réseau Internet pouvant, le cas échéant, entraîner la suspension ou la cessation du service.
- si le service proposé s'avère incompatible ou présente des dysfonctionnements avec certains logiciels, configurations, systèmes d'exploitation ou équipements du Client.

Le Client est seul responsable de l'utilisation qu'il fait du service et ne saurait tenir responsable CARMA pour toute réclamation et/ou procédure faite à son encontre. Il s'engage à faire son affaire personnelle de toute réclamation et/ou procédure formée contre CARMA et qui se rattacherait à son utilisation du service.

CARMA se réserve le droit d'apporter à ses services toutes les modifications et améliorations qu'elle jugera nécessaires ou utiles et ne sera pas responsable des dommages de toute nature pouvant survenir de ce fait.

Par ailleurs, CARMA se réserve le droit, sans préavis ni indemnité, d'arrêter temporairement ou définitivement le service proposé. CARMA ne sera pas responsable des dommages de toute nature pouvant survenir de ce fait.

9.2 Lien externe

Le Service de souscription en ligne peut contenir des liens hypertextes allant vers d'autres sites Internet. CARMA ne prend aucun engagement concernant tout autre site Internet auquel le Client pourrait avoir accès via le Service de souscription en ligne et n'est en aucune façon responsable du contenu, fonctionnement et de l'accès à ces sites.

9.3 Contenu illicite / Bonnes mœurs

Toute action du Client qui aurait pour but de restreindre ou empêcher un autre client d'utiliser ou de profiter du Service de souscription en ligne est strictement interdite. CARMA rappelle que le Client ne pourra utiliser le Service de souscription en ligne qu'à des fins légales et qu'il lui est interdit de publier ou de transmettre par le Service de souscription en ligne tout élément illicite, préjudiciable, diffamatoire, pornographique, haineux, raciste ou autrement attentatoire à la dignité humaine. Au cas où CARMA serait informée de la présence de contenus illicites sur le Service de souscription en ligne, il serait en droit d'en supprimer immédiatement le contenu. CARMA se réserve par ailleurs la possibilité de prendre toutes les mesures nécessaires pour faire respecter ses droits. CARMA est en droit d'effectuer une surveillance électronique des documents affichés et des zones publiques du Service de souscription en ligne pour vérifier leur conformité aux exigences ci-dessus.

Il est également interdit de recueillir ou de stocker des informations personnelles sur d'autres clients.

10. FORCE MAJEURE

Sont réputés événements de force majeure ceux qui imprévisibles, irrésistibles et extérieurs rendent impossible de façon absolue, l'exécution du contrat de vente dans les conditions prévues.

Tous les événements de force majeure, définis par la réglementation et la jurisprudence constituent, une cause de suspension ou d'extinction des obligations de CARMA, si l'événement se prolonge au-delà d'un (1) mois. CARMA ne saurait être tenue pour responsable de l'inexécution du service conclu en cas de survenance de l'un des événements susmentionnés.

11. DROIT APPLICABLE / RECLAMATIONS ET LITIGES

Les Conditions Générales de Vente relatives à la souscription en ligne sont soumises au droit français.

En cas de litiges le Client pourra effectuer ses réclamations auprès du Service Consommateurs de CARMA afin de rechercher une solution amiable. A défaut d'accord amiable entre les Parties, le litige sera soumis aux tribunaux français.